



Mai 2024

Fraternitas Sacerdotalis Sancti Pii X

n° 221

Bulletin mensuel des membres de la Tradition catholique



Confrérie Marie Reine des Cœurs

Le Moulin du Pin F - 53290 Beaumont-Pied-de-Bœuf

Saint Thomas d'Aquin et le Père de Montfort*Le mot de l'aumônier*

Saint Thomas d'Aquin est né en 1225 (ou 1226) au château de Roccasecca près d'Aquino, non loin de Naples en Italie. Entré dans le monde via la noblesse, il était destiné, par sa famille, au célèbre Ordre bénédictin. Dès l'âge de 5 ans, il demeure donc à l'abbaye bénédictine du Mont-Cassin pendant neuf années durant lesquelles il reçoit sa formation. Mais Thomas préférera un Ordre mendiant, celui que saint Dominique a fondé.

Sa famille s'oppose à sa vocation dominicaine et l'enferme pendant une année (1244-1245), vers l'âge de ses vingt ans. À cette occasion qu'il remporte une grande victoire dans une épreuve contre la pureté. C'est à ce moment crucial de sa vie qu'il se prosterna à terre, en larmes, et demanda à Dieu de le ceindre pour la vie de la virginité que Dieu lui avait protégée durant cette épreuve. Finalement, il trouve le moyen de suivre sa vocation dans l'Ordre de saint Dominique.

Saint Thomas se retrouve à Paris au couvent Saint-Jacques (une plaque commémore ce séjour à la rue Soufflot actuelle). De 1245 à 1248, le jeune novice Thomas suit les cours du célèbre maître, saint Albert-le-Grand (1193-1280), qui laissera son nom à la place Maubert (contraction de *Maître-Albert*), près de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Saint Albert était allemand, mais, à l'époque, on enseignait en latin. Il est Docteur de l'Église et l'une des plus grandes intelligences de son siècle.

Saint Albert est envoyé à Cologne en Allemagne. Thomas l'accompagne. Pendant quatre années, il va continuer à suivre les leçons de maître Albert là-bas. C'est à cette époque que Thomas, toujours très silencieux, passe pour un attardé et se fait affubler du surnom de « *bœuf muet* » en raison de son embonpoint. Ce qui fera dire à maître Albert : « *Vous l'appellez le bœuf muet, mais ce bœuf fera un jour entendre, en exposant sa doctrine, un mugissement tel qu'il se répandra dans le monde entier.* » Il sera canonisé le 18 juillet 1323 par Jean XXII, proclamé Docteur de l'Église par saint Pie V en 1567, et deviendra le Docteur commun de la philosophie scolastique et de la théologie catholique, sous l'impulsion de Léon XIII et de saint Pie X.

Ordonné prêtre, Frère Thomas reprend la route pour Paris, où, à son tour, il commence à enseigner (années 1252-1253). Il enseignera à Paris jusqu'en 1259, puis, ensuite, en Italie, spécialement à Rome, jusqu'en 1268. De 1269 à 1272, il fait de nouveau un séjour à Paris.

Vers Pâques 1272, il quitte Paris et se retrouve à Florence, en Italie, à la Pentecôte. Il arrive enfin à Naples où il reprend son enseignement. Il est maintenant professeur renommé. C'est au Carême 1273 qu'il prêche, les yeux fermés, en commentant les articles du *Pater*, du *Credo* et de l'*Ave Maria*. Le 6 décembre 1273, il a une extase prolongée durant la célébration de la Messe de saint Nicolas. Ces extases durent depuis le dimanche de la Passion, 26 mars 1273. C'est durant cette période que Dominique de Caserta, sacristain, fut témoin d'une scène tandis que Thomas priait à la chapelle. Une voix émane du Crucifix : « *Tu as bien parlé de Moi, Thomas, quelle récompense veux-tu ?* » Thomas finit par lever la tête et répondre : « *Rien d'autre que Vous, Seigneur.* » C'est alors qu'il refuse de continuer à écrire sa *Somme théologique* et qu'il dira à son secrétaire, Réginald de Piperno qui insistait pour qu'il continuât : « *Je ne peux plus ; tout ce que j'ai écrit me semble de la paille comparé à ce que j'ai vu...* ».

En 1274, le pape l'envoie au concile de Lyon, qui doit débiter le 1^{er} mai. Saint Thomas se met en route, mais il va mourir le 7 mars 1274, dans l'abbaye de Fossa Nova, près de Piverno dans les États pontificaux.

Guillaume de Tocco rapporte ses dernières paroles relatives à la communion en viatique : « *Je vous reçois, prix du rachat de mon âme, je vous reçois viatique de mon pèlerinage. Pour l'amour de vous, j'ai étudié, veillé, travaillé ; je vous ai prêché et enseigné. Jamais je n'ai rien dit contre vous, mais si je l'ai fait, je l'ai fait sans le savoir ; je ne demeure pas opiniâtrement fixé dans mon sens ; si j'ai mal parlé envers ce sacrement et envers les autres, je laisse tout à la correction de la sainte Église romaine et c'est en obéissance avec elle que je m'en vais à présent de ce monde.* » ✠

Abbé Guy Castelain+



Saint Thomas d'Aquin marial

Le dogme de l'Immaculée Conception n'a été défini que le 8 décembre 1854 par Pie IX. Saint Thomas a vécu plus de six cents ans avant cette définition, à une époque où la recherche théologique, qui travaillait ce sujet, était en pleine discussion.

La pensée de saint Thomas sur l'Immaculée Conception a été un peu hésitante et fluctuante sans jamais pouvoir se fixer franchement en sa faveur. L'hésitation de saint Thomas vis-à-vis de ce privilège de Marie n'était pas formellement un *refus*.

Il ne voyait pas comment harmoniser la Rédemption universelle avec un tel privilège. N'arrivant pas comment concilier les deux choses, il préférerait tenir celle qui était déjà certaine, laissant à l'Église de trancher la question plus tard, avec le ferme propos de se soumettre à son autorité. Sa profession de foi envers l'Eucharistie, en fin de vie, en témoigne : « *Je laisse tout à la correction de la sainte Église romaine et c'est en obéissance avec elle que je m'en vais à présent de ce monde* ». Il aurait eu les mêmes dispositions vis-à-vis de sa doctrine mariale.

Saint Thomas nous a laissé un commentaire de l'*Ave Maria*, du moins, tel qu'il était récité à son époque. Les circonstances de sa composition sont celles-ci : un an avant sa mort, et à partir du 12 février 1273, dimanche de la Sexagésime jusqu'à la fête de Pâques qui tombait cette année-là le 9 avril, notre saint prêcha de nombreuses fois dans l'église conventuelle de Saint-Dominique à Naples. C'est à cette occasion qu'il prêcha sur le Symbole des Apôtres (le *Credo*), l'Oraison dominicale (le *Pater noster*), la Salutation angélique (l'*Ave Maria*) et le Décalogue (les 10 Commandements). Ces prédications se rattachaient aux vertus théologiques : à la Foi pour le *Credo*, à l'Espérance pour le *Pater noster* et l'*Ave Maria*, et à la Charité pour le Décalogue.

Saint Thomas donna deux sermons sur la *Salutation angélique*, tout en étant plongé dans l'extase. Il prêchait, semble-t-il, en italien et le texte qui nous est parvenu en latin est une fidèle transcription de notes prises sur le vif.

Saint Thomas explique successivement, tout d'abord, la Salutation de l'Ange Gabriel, ensuite celle de sainte Élisabeth, et enfin le saint Nom de Marie. Il s'en tient là car, à cette époque, l'introduction du saint Nom de Jésus était toute récente et la suite n'était pas encore intégrée à l'*Ave Maria*. C'est saint Pie V qui la consacra officiellement en l'insérant dans le bréviaire en 1568. ✍

Le *Traité* de la *vraie dévotion*



commenté

par le Père Plessis, s.m.m.

Rappel du plan (avec les numéros du *Traité*)

Introduction (1-13)

Partie I. De la vraie dévotion en général (14-119)

Partie II. De la parfaite dévotion (120-273)

**Supplément : Manière de pratiquer cette dévotion
dans la sainte Communion (266-273)**

Manière de pratiquer cette dévotion dans LA SAINTE COMMUNION

Le bienheureux a établi dans tous les détails la forme de dévotion qu'il juge parfaite et dont il a été toute sa vie l'ardent promoteur. Avant de déposer la plume, il veut donner un exemple de réalisation pratique de cette dévotion. Certes, les exemples devaient fourmiller dans son esprit, et se présenter d'eux-mêmes à son imagination. En toute vérité, il n'avait que l'embarras du choix.

Mais ce choix n'embarrasse guère le Père de Montfort. Habitué, comme missionnaire à la direction des âmes de toutes catégories, il sait quelle importance a pour chacune d'elles le grand acte de la communion. Apôtre de la communion fréquente et quotidienne, en plein siècle de jansénisme, il tient à offrir à tous ceux qui voient dans l'Eucharistie la nourriture ordinaire de notre vie divine, une excellente méthode pour profiter de ce banquet sacré et pour s'en approcher dignement. Il écartera donc tous les autres cas, où sa dévotion, bien pratiquée, peut aussi produire des merveilles et il choisira la communion avec Marie. Il prouvera ainsi une fois de plus que la parfaite dévotion est le meilleur moyen d'aller à Notre-Seigneur et à Notre-Seigneur non pas seulement au Ciel, Il sera la récompense de toutes nos bonnes œuvres, mais parmi nous, dans l'Eucharistie, où Il est présentement notre compagnon de route et notre soutien dans la pratique du bien.

Cette méthode se divise naturellement en **trois parties** : 1° *avant* la communion ; 2° *dans* la communion ; 3° *après* la communion. Nous n'avons pas l'intention de proposer une série d'*Actes avant ou après la communion*. Nous voulons simplement mettre en lumière les idées émises par Montfort et montrer que sa méthode est vraiment un exemple de réalisation pratique de sa chère dévotion. ✍

À suivre.

Montfort cite saint Thomas

❖ *Montfort mentionne deux fois explicitement saint Thomas d'Aquin. Une première fois au sujet de la nécessité de la dévotion à la Sainte Vierge.*

Le docte et le pieux Suarez, de la Compagnie de Jésus, le savant et le dévot Juste-Lipse, Docteur de Louvain, et plusieurs autres, ont prouvé invinciblement, en conséquence des sentiments des Pères, entre autres de saint Augustin, de saint Éphrem, diacre d'Édesse, de saint Cyrille de Jérusalem, de saint Germain de Constantinople, de saint Jean de Damas, de saint Anselme, saint Bernard, saint Bernardin, **saint Thomas** et saint Bonaventure, que la dévotion à la très sainte Vierge est nécessaire au salut, et que c'est une marque infaillible de réprobation, au sentiment même d'Écolampade et de quelques autres hérétiques, de n'avoir pas de l'estime et de l'amour pour la Sainte Vierge, et qu'au contraire, c'est une marque infaillible de prédestination de Lui être entièrement et véritablement dévoué ou dévot (VD 40).

Les exemples des saints le confirment, la raison et l'expérience l'apprennent et le démontrent ; le diable même, et ses suppôts, pressés par la force de la vérité, ont été souvent obligés de l'avouer malgré eux. De tous ces passages des saints Pères et des Docteurs... je n'en rapporte qu'un afin de n'être pas trop long : « *Vous être dévot, ô Sainte Vierge, dit saint Jean Damascène, est une arme de salut que Dieu donne à ceux qu'Il veut sauver* » (VD 41).

❖ *Il cite encore saint Thomas quand il montre que les dérèglements dans la vie des catholiques viennent de l'oubli des promesses du baptême.*

Les hommes, dit **saint Thomas**, font vœu, au saint baptême de renoncer au diable et à ses pompes : *In baptismo vovent homines abrenuntiare diabolo et pompis ejus* (ST, IIa IIae q. 88, a.2). Et ce vœu, dit saint Augustin, est le plus grand et le plus indispensable : *Votum maximum nostrum quo vovimus nos in Christo esse mansuros* (Epis. 59 ad Paulin). C'est aussi ce que disent les canonistes : *Præcipuum votum est quod baptisate facimus*. Cependant, qui est-ce qui garde ce grand vœu ? Qui est-ce qui tient fidèlement les promesses du saint baptême ? Presque tous les chrétiens ne faussent-ils pas la fidélité qu'ils ont promise à Jésus-Christ dans leur baptême ? D'où peut venir ce dérèglement universel, sinon l'oubli où l'on vit des promesses et des engagements du saint baptême, et de ce que presque personne ne ratifie par soi-même le contrat d'alliance qu'il a fait avec Dieu par ses parrains et marraines ? (VD 127).✍

Le commentaire de l'Ave Maria par saint Thomas



Voici un extrait du commentaire de l'Ave Maria par saint Thomas (Opuscule VIII). On y retrouve la grande loi de la récapitulation, chère aux Pères de l'Église, qui oppose, comme le dit si bien Pie XII, le *Groupe rédempteur*, c'est-à-dire Jésus, le Nouvel Adam, et Marie, la Nouvelle Ève, au *Groupe prévaricateur*, c'est-à-dire le premier Adam et la première Ève. Le passage qui est cité ci-dessous commente la louange « *Vous êtes bénie entre toutes les femmes* ».

Trois malédictions

Trois malédictions ont été prononcées contre les hommes à cause du péché. **La première** fut prononcée contre la femme (Gn III, 15), c'est qu'elle concevrait dans la corruption, que sa gestation serait pénible, et qu'elle enfanterait dans la douleur. Mais la bienheureuse Vierge ne fut point soumise à cette malédiction, parce qu'Elle conçut sans aucune espèce de corruption, sa gestation fut pleine de consolation, et Elle enfanta le Sauveur dans la joie, selon ce qui est dit au Livre d'Isaïe, le prophète, au chapitre XXXV : « *Elle poussera et Elle germera dans l'effusion de la joie et de la louange* ».

La seconde [malédiction] fut prononcée contre l'homme : c'est qu'il mangerait son pain à la sueur de son front. La bienheureuse Vierge fut exempte de cette malédiction, parce que, comme dit l'Apôtre dans l'Épître aux Corinthiens, au chapitre VII, « *Les vierges sont libres des soucis du monde, elles ne s'occupent que du service de Dieu* ».

La troisième [malédiction] fut commune à l'homme et à la femme, c'est qu'ils deviendraient poussière ; mais la bienheureuse Vierge en fut préservée, parce qu'Elle fut enlevée avec son corps dans le Ciel. Il est dit, en effet, dans le Psaume CXXXI : « *Levez-Vous, Seigneur, pour entrer dans votre repos, Vous et l'arche où éclate votre sainteté* ». (On voit par là que saint Thomas tenait, avec toute la Tradition, l'Assomption de la Vierge, dogme qui ne sera défini qu'en 1950 par Pie XII).

Ainsi donc Elle fut exempte de toute malédiction et, par conséquent « *bénie entre toutes les femmes* », parce que c'est Elle-même qui leva la malédiction, apporta la bénédiction, ouvrit la porte du Paradis. À ce titre, le Nom de Marie, qui signifie « *Étoile de la mer* », Lui convient, parce que, comme l'étoile de la mer conduit au port les navigateurs, de même Marie conduit les chrétiens à la gloire.✍

Inspiration thomiste de Montfort



L'amour de la Sagesse éternelle de saint Louis-Marie contient un chapitre (XIII) intitulé *Abrégé des douleurs inexplicables que la Sagesse incarnée a voulu souffrir pour notre amour* (ASE 154-166). La « troisième circonstance » qui montre « clairement cet amour infini de la Sagesse pour nous » est un résumé de la doctrine de saint Thomas qui se trouve dans la *Somme théologique* (ST IIIa q. 46, a. 5 à 7). Voici un extrait (ASE 157-161).

La troisième circonstance, c'est la multitude, la grièveté et la durée de ses souffrances. La multitude de ses douleurs est si grande qu'Il est appelé : **Vir dolorum, l'homme de toutes les douleurs**, dans lequel, depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, il n'y a pas une partie sans blessure (Is. I, 6). Ce cher ami de nos âmes a souffert **en toutes choses**.

Il a souffert **en ses biens**, car sans parler de la pauvreté de sa naissance, de sa fuite et de sa demeure en Égypte et de toute sa vie, Il fut en sa Passion dépouillé de ses habits par les soldats qui les partagèrent entre eux, et puis attaché tout nu au gibet, sans qu'on Lui laissât un pauvre haillon pour Le couvrir.

En son **honneur** et en sa **réputation**, pour avoir été chargé d'opprobres, et appelé blasphémateur, séditieux, ivrogne, gourmand et endiablé. En [sa] **sagesse**, parce qu'Il fut tenu pour [un] ignorant et un imposteur et traité comme un fol et un insensé. En sa **puissance** : réputé comme un enchanteur et un magicien, qui faisait de faux miracles par l'intelligence qu'Il avait avec le diable. En ses **disciples** dont l'un Le vendit et Le trahit, le premier d'entre eux Le renia, et les autres L'abandonnèrent.

Il souffrit de toutes sortes de **personnes** : des rois, des gouverneurs, des juges, des courtisans, des soldats, des pontifes, des prêtres, des ecclésiastiques et des séculiers, des Juifs et des Gentils, des hommes et des femmes, et généralement de tous ; **sa sainte Mère même** Lui fut un terrible surcroît d'afflictions, La voyant présente à sa mort, noyée dans un océan de tristesses au pied de la Croix.

Notre cher Sauveur a de plus enduré en tous **les membres de son corps** : sa tête fut couronnée d'épines, ses cheveux et sa barbe arrachés, ses joues souffletées, son visage couvert de crachats, son col et ses bras étreints de cordes, ses épaules accablées et écorchées par le poids de la croix, ses pieds et ses mains percés de clous, son côté et son cœur ouverts d'une lance, et tout son corps déchiré sans pitié... en sorte qu'on Lui voyait les os à demi décharnés.

Tous ses sens furent encore noyés en cette mer de douleurs : ses yeux, en voyant les grimaces et les moqueries de ses ennemis et les larmes de la désolation de ses amis ; ses oreilles, en entendant les injures, les faux témoignages, les calomnies et les horribles blasphèmes que ces bouches maudites vomissaient contre Lui ; son odorat, par l'infection des crachats qu'on Lui vomit au visage ; son goût, par une très ardente soif en laquelle on ne Lui donna que du fiel et du vinaigre ; et les sens du toucher, par les excessives douleurs que Lui firent les fouets, les épines et les clous. ✎

Retraites Mariales Montfortaines



- ❖ **Retraite montfortaine au Moulin du Pin (53)**
 - du 10 au 15 juin 2024 (mixte, 19 places)
Le Moulin du Pin ☎ 02.43.98.74.63.
 - du 9 au 14 décembre 2024 (mixte, 19 places)
Le Moulin du Pin ☎ 02.43.98.74.63.
- ❖ **Retraite montfortaine au Trévoux (29)**
 - du 15 au 20 juillet 2024 (mixte, 24 places)
Abbé G. Castelain ☎ 06.38.79.52.73.
- ❖ **Retraite montfortaine à Bitche (57)**
 - du 15 au 20 juillet 2024 (mixte, 36 places)
École l'Étoile du Matin ☎ 03.87.06.53.90.
- ❖ **Retraite montfortaine à Enney (CH)**
 - du 22 au 27 juillet 2024 (mixte, 24 places)
Domus Dei ☎ [41] 26/921.11.38.

Dons par virement, utiliser l'IBAN :

FR84 3000 2083 2800 0046 6211 X36

Identifiant international BIC : CRLYFRPP

Préciser dans le libellé votre **prénom** et votre **nom**
et, au sujet du reçu fiscal*, **avec RF** ou **sans RF**.

Dons par chèque : à F.S.S.P.X - C.M.R.C. Idem*



❖ **3 302 membres** au 30 avril 2024.

❖ **Le samedi 4 mai 2024**

la Messe sera célébrée pour les membres vivants et défunts de la Confrérie Marie Reine des Cœurs.

- ❖ **Protection des données.** Les informations fournies ne sont utilisées que par la F.S.S.P.X, qui respecte la législation (RGPD) sur la protection des données. Elles ne sont pas transmises à des tiers. Pour exercer votre droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant, écrire à l'adresse (1^{re} page) ou par mél : cmrc@fsspx.fr
- ❖ **Secrétariat** : signaler les changements d'adresses.
- ❖ **Courriel** de l'aumônier : cmrc@fsspx.fr
- ❖ **La Confrérie sur Internet** : site *La Porte Latine*.
- ❖ **IPNS. Responsable de publication** : Abbé Guy Castelain, F.S.S.P.X. ☎ 06.38.79.52.73.